

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi huitième jour de décembre deux mille trois (2003), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud

MM. Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Denis Goulet  
Raymond Joly, quitte à 22 h 40  
Gilbert Labrie (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Normand Michaud  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux  
Raymond Tudeau

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs, quitte à 22 h 40  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes, quitte à 22 h 40  
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint, quitte à 22 h 45  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles, quitte à 22 h 40  
M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières, quitte à 22 h 03  
M<sup>me</sup> Anne Santerre, agente d'administration, quitte à 22 h 03  
M. Marc Girard, agent de gestion financière, quitte à 22 h 03

**Invité :**

M. Claude Morissette, Mallette, quitte à 22 h 03

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Labrecque ouvre la séance et vérifie les présences.

### **03-12-08-92 NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE**

ATTENDU l'article 156 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M. Jean-Yves Poirier, et résolu de désigner M. Normand Michaud pour présider la présente séance jusqu'à ce que l'élection des commissaires aux postes à combler soit complétée.

### **03-12-08-93 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été transmis à chacun des membres du Conseil des commissaires.

## **NOMINATION DES OFFIÈRES OU OFFICIERS D'ÉLECTION**

### **03-12-08-94 ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Il est proposé par M. Alain Rioux, appuyé par M. Jean-Yves Poirier, et résolu de mettre en candidature M. Normand Michaud au poste de président d'élection.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie, appuyé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, et résolu de clore les mises en candidature au poste de présidente d'élection ou de président d'élection.

M. Normand Michaud acceptant sa mise en candidature et n'ayant qu'une seule proposition à ce poste, il est déclaré élu au poste de président d'élection.

### **03-12-08-95 ÉLECTION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M. Claude Fortin, et résolu de mettre en candidature M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft au poste de secrétaire d'élection.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M. Jean-Pierre Lavoie, et résolu de clore les mises en candidature au poste de secrétaire d'élection.

M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft acceptant sa mise en candidature et n'ayant qu'une seule proposition à ce poste, elle est déclarée élue au poste de secrétaire d'élection.

**03-12-08-96 ÉLECTION DE SCRUTATRICES D'ÉLECTION OU DE SCRUTATEURS D'ÉLECTION**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M. Denis Goulet, et résolu de mettre en candidature MM. Patrice Cayouette et Gilbert Labrie aux postes de scrutateurs d'élection.

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur, appuyé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, et résolu de clore les mises en candidature au poste de scrutateurs d'élection, ces personnes sont déclarées élues aux postes de scrutateurs d'élections.

MM. Patrice Cayouette et Gilbert Labrie acceptant leur mise en candidature et n'ayant que deux propositions aux deux postes de scrutateurs d'élection sont déclarés élus au poste de scrutateurs d'élection.

**03-12-08-97 AFFIRMATION SOLENNELLE DES OFFIÈRES ET OFFICIERS D'ÉLECTION**

Je, Normand Michaud, ayant été dûment nommé président d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ (Normand Michaud)

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 8 décembre 2003 à Rimouski

(Paul Labrecque)  
PAUL LABRECQUE  
Commissaire à l'assermentation pour les districts  
de Québec et Rimouski # 40435

Je, Cathy-Maude Croft, ayant été dûment nommée secrétaire d'élection, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

SIGNÉ (Cathy-Maude Croft)

Affirmé solennellement devant moi  
Ce 8 décembre 2003 à Rimouski

(Paul Labrecque)  
PAUL LABRECQUE  
Commissaire à l'assermentation pour les districts  
de Québec et Rimouski # 40435



15 personnes qui votent : la majorité simple équivaut à 8;  
14 personnes qui votent : la majorité simple équivaut à 8.  
etc.

b) Malgré le libellé de l'article 4.2.3, seuls les commissaires élus en vertu de la Loi sur les élections scolaires ont le droit de voter. Ceci exclut les commissaires parents et le personnel de la Commission scolaire qui agissent comme officiers d'élection.

c) Temps de présentation aux postes de la présidente ou du président et de la vice-présidente ou du vice-président :

Les commissaires qui seront candidats aux postes de la présidente ou du président ou de la vice-présidente ou du vice-président auront droit à une présentation d'une durée de trois minutes avant l'exercice du droit de vote.

d) Commissaires présents

Afin de clarifier l'article 3.8, il est précisé que le pourcentage de voix doit se calculer à partir des commissaires présents qui auront exercé leur droit de vote.

e) Vote prépondérant

Il est convenu que si le président d'élection doit donner un vote prépondérant pour déterminer la présidente ou le président ou la vice-présidente ou le vice-président, ce vote se déroulera de façon secrète et sans que les membres du Conseil n'en soient informés.

Seuls les officiers d'élection, tenu par leur serment, en seront informés.

f) Bulletins de vote

Il est convenu de procéder à la destruction des bulletins de vote.

Il est proposé par M. Denis Goulet, appuyé par M. Claude Fortin, et résolu d'adopter ces modalités.

03-12-08-99

## **ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

### **Mise en candidature écrite :**

La secrétaire d'élection soumet la mise en candidature écrite reçue pour le poste de président du Conseil des commissaires.

Il s'agit de M. Raymond Tudeau.

Le président d'élection confirme que le bulletin de candidature reçu est conforme.

### **Mise en candidature verbale :**

Il est proposé par M. Guy Potvin, appuyé par M. Luc Marcoux, et résolu de mettre en candidature M. Alain Rioux au poste de président du Conseil des commissaires.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, et résolu de clore les mises en candidature au poste de présidente ou de président du Conseil des commissaires.

Le président vérifie l'acceptation de chacune des personnes mises en candidature dans l'ordre inverse des propositions. MM. Alain Rioux et Raymond Tudeau acceptent leur mise en candidature à ce poste. Il y a donc élection au scrutin secret.

Suite au scrutin, M. Raymond Tudeau est déclaré élu au poste de président du Conseil des commissaires.

**03-12-08-100 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Mises en candidature écrites :**

La secrétaire d'élection soumet les mises en candidature écrites reçues pour le poste de vice-présidente ou de vice-président du Conseil des commissaires.

Il s'agit de M. Jean-Maurice Lechasseur, M<sup>me</sup> Pauline Michaud et M. Raynald Caissy

Le président d'élection confirme que les bulletins de candidature reçus sont conformes.

Aucune mise en candidature verbale n'est proposée.

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier, appuyé par M<sup>me</sup> Louise Dionne, et résolu de clore les mises en candidature au poste de vice-présidente ou de vice-président du Conseil des commissaires.

Le président vérifie l'acceptation de chacune des personnes mises en candidature dans l'ordre inverse des propositions. M. Raynald Caissy, M<sup>me</sup> Pauline Michaud et M. Jean-Maurice Lechasseur acceptent leur mise en candidature à ce poste. Il y a donc élection au scrutin secret.

Suite au deuxième tour de scrutin, M<sup>me</sup> Pauline Michaud est déclarée élue au poste de vice-présidente du Conseil des commissaires.

**03-12-08-101 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DURÉE DU MANDAT**

ATTENDU l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M. Alain Rioux, appuyé par M. Claude Fortin, et résolu de fixer jusqu'au 22 mars 2003 le mandat des membres du Comité exécutif.

**03-12-08-102 ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF - MISES EN CANDIDATURE**

ATTENDU les règles de procédures pour les séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, 2<sup>e</sup> partie, section I, article 1, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-

président du Conseil des commissaires sont membres du Comité exécutif et agissent d'office aux mêmes fonctions;

ATTENDU ces mêmes règles de procédures, cinq autres commissaires sont élus par le Conseil des commissaires;

**Mise en candidature écrite :**

La secrétaire d'élection informe les membres du Conseil des commissaires que M<sup>me</sup> Pauline Michaud avait soumis sa candidature.

Considérant son élection au poste de vice-présidente, elle retire sa candidature puisqu'elle devient membre d'office.

**Mises en candidature verbales :**

Il est proposé par M. Alain Rioux, appuyé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, et résolu de mettre en candidature M. Guy Potvin comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier, et résolu de mettre en candidature M. Luc Marcoux comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque, appuyé par M. Yvon Dubé, et résolu de mettre en candidature M. Jean-Pierre Lavoie comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur, appuyé par M. Jean-Yves Poirier, et résolu de mettre en candidature M. Denis Goulet comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M. Raynald Caissy, appuyé par M. Luc Marcoux, et résolu de mettre en candidature M<sup>me</sup> Gilberte Fournier comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, appuyé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, et résolu de mettre en candidature M. Raymond Joly comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M. Denis Goulet, appuyé par M. Jean-Pierre Lavoie, et résolu de mettre en candidature M. Jean-Maurice Lechasseur comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne, appuyé par M. Guy Potvin, et résolu de mettre en candidature M. Raynald Caissy comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M. Yvon Dubé, appuyé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud, et résolu de mettre en candidature M. Alain Rioux comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M. Luc Marcoux, appuyé par M. Jean-Maurice Lechasseur, et résolu de mettre en candidature M. Claude Fortin comme membre du Comité exécutif.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier, appuyé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque, et résolu de clore les mises en candidature comme membre du Comité exécutif.

Le président vérifie l'acceptation de chacune des personnes mises en candidature dans l'ordre inverse des propositions. MM. Alain

Rioux, Raynald Caissy, M<sup>me</sup> Gilberte Fournier, MM. Jean-Pierre Lavoie, Luc Marcoux et Guy Potvin acceptent leur mise en candidature à ce poste et MM. Claude Fortin, Jean-Maurice Lechasseur, Raymond Joly et Denis Goulet refusent d'être mis en candidature à ce poste. Il y a donc élection au scrutin secret.

La candidate élue et les candidats élus par le Conseil des commissaires aux cinq autres postes du Comité exécutif sont :

- < M. Guy Potvin;
- < M. Luc Marcoux;
- < M. Jean-Pierre Lavoie;
- < M<sup>me</sup> Gilberte Fournier;
- < M. Alain Rioux.

#### **03-12-08-103 DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier, appuyé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, et résolu de détruire tous les bulletins de vote.

#### **03-12-08-104 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

MM. Patrice Cayouette et Gilbert Labrie, représentants du Comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

#### **03-12-08-105 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune personne du public n'est présente à la séance extraordinaire du Conseil des commissaires.

#### **03-12-08-106 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0- Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Nomination du président ou de la présidente de la séance;
- 3.0 Signification de l'avis de convocation;
- 4.0 Élection des commissaires aux postes à combler - Procédures :
  - a) Nomination des offcières et officiers d'élection :
    - ✓ Présidente ou président d'élection;
    - ✓ Secrétaire d'élection;
    - ✓ Scrutatrices ou scrutateurs d'élection;
    - ✓ Affirmation solennelle des offcières et officiers d'élection;
  - b) Élection de la présidente ou du président du Conseil des commissaires;
  - c) Élection de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires;

- d) Élection des membres du Comité exécutif;
- e) Destruction des bulletins de vote;
- 5.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 6.0 Période réservée au public;
- 7.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 8.0 Démission de M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages, commissaire parent (Cathy-Maude Croft) ;
- 9.0 Nomination de M. Gilbert Labrie (Cathy-Maude Croft) ;
- 10.0 Assermentation des commissaires parents (Cathy-Maude Croft);
- 11.0 Assermentation des commissaires (Paul Labrecque) ;
- 12.0 **Décision**
  - 12.1 a) Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2003 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis ;
  - b) Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 septembre 2003, tenu le 6 octobre 2003 :
    - ✓ Approbation;
    - ✓ Suivis ;
  - 12.2 États financiers 2002-2003 et rapport du vérificateur externe (Jacques Poirier);
  - 12.3 Formation professionnelle - Autorisation provisoire (Marianne Chabot);
  - 12.4 Modifications au plan d'effectifs 2003-2004 - Personnel de soutien (Jacques Poirier);
  - 12.5 Rapport des comités d'analyse (Carl Ruest):
    - ✓ Pavillon du Sommet de Padoue ;
    - ✓ Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc ;
  - 12.6 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2004-2005 à 2006-2007 - Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
  - 12.7 Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2004-2005 - Pour consultation (Marthe Beauchesne);
  - 12.8 Répartition des services éducatifs entre les centres 2004-2005 - Pour consultation (Marianne Chabot);
  - 12.9 Condoléances - Famille Jean-David Proulx (Cathy-Maude Croft) ;
  - 12.10 Conseil d'établissement au Centre de formation Rimouski-Neigette : éducation des adultes - Nomination (secteur organisme) (Cathy-Maude Croft);

- 12.11 Autorisations de voyages - Directeur général (Paul Labrecque);
- 12.12 Rémunération des commissaires (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 12.13 Comblement de postes de direction d'école (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 12.14 Poste de cadre de services :  
 ✓ Ouverture de poste;  
 ✓ Formation du comité de sélection (**huis clos**) (Paul Labrecque);
- 12.15 Nomination d'une représentante ou d'un représentant au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et d'un substitut (Paul Labrecque);
- 12.16 Nomination du comité d'examen pour l'application du Code de déontologie (Paul Labrecque);

### 13.0 Information

- 13.1 Cas de personnel (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;

### 14.0 Levée de la séance.

#### 03-12-08-107 **DÉMISSION DE M<sup>me</sup> NOËLLA BOURDAGES, COMMISSAIRE PARENT**

ATTENDU l'avis juridique rendu par la Fédération des commissions scolaires du Québec concernant l'éligibilité d'un commissaire parent à présenter sa candidature en vertu de la Loi sur les élections scolaires;

La secrétaire générale informe le Conseil des commissaires de la démission de M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages à titre de commissaire parents, effective depuis le 18 octobre 2003.

#### 03-12-08-108 **NOMINATION DE M. GILBERT LABRIE**

ATTENDU la démission de M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages à titre de commissaire parent;

ATTENDU l'article 147 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la décision du Comité de parents en date du 23 octobre 2003;

La secrétaire générale informe le Conseil des commissaires de la nomination de M. Gilbert Labrie pour combler la vacance à titre de commissaire parent pour l'ordre secondaire pour la durée du mandat non écoulée, soit du 23 octobre au 16 novembre 2003.

#### 03-12-08-109 **ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS**

M. Paul Labrecque, directeur général, procède à l'affirmation solennelle des deux représentants du Comité de parents pour les or-

dres primaire et secondaire au Conseil des commissaires. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

**03-12-08-110 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES**

M. Paul Labrecque, directeur général délégué par M. Bernard Vézina, président d'élection, procède à l'affirmation solennelle des membres du Conseil des commissaires. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

**DÉCISION**

**03-12-08-111 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2003 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2003 avec l'amendement suivant :

**À la résolution 03-09-22-72 - Ajournement de la séance,** retirer « appuyé par M. Gaston Noël ».

Les suivis sont vérifiés.

**03-12-08-112 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2003, TENU LE 6 OCTOBRE 2003**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 septembre 2003, tenu le 6 octobre 2003, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**03-12-08-113 ÉTATS FINANCIERS 2002-2003 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

ATTENDU la vérification effectuée par le vérificateur externe « Mallette » sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2002-2003;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2003, tels que soumis par le directeur général et présentés par le vérificateur externe « Mallette ».

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adresser une motion de félicitations et des remerciements à M. Gaétan Loof et son équipe pour leur excellent travail.

Le rapport financier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**03-12-08-114 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIFS 2003-2004 - PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU le plan d'effectifs adopté depuis le 28 avril 2003;

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel effectuée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les consultations menées auprès du Syndicat représentant le personnel de soutien;

ATTENDU les dispositions de l'article 7-1.00 de la convention collective;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu :

- 1) De créer un poste à ralentissement cyclique de magasinier classe I à raison de 17,5 heures/semaine avec affectation à l'école Paul-Hubert;
- 2) D'abolir le poste à temps plein de conducteur de véhicules lourds en raison de la mise à pied pour incapacité physique de son titulaire, et d'en créer un à ralentissement cyclique à raison de 38,75 heures/semaine avec affectation aux Services des ressources matérielles.

**03-12-08-115 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE - PAVILLON DU SOMMET DE PADOUE**

ATTENDU l'article 3.4 de *la Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon du Sommet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de maintenir ouvert le pavillon du Sommet tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu d'informer les élus municipaux de Padoue de cette décision et de souligner l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

**03-12-08-116 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE - PAVILLON ARC-EN-CIEL DE SAINTE-JEANNE-D'ARC**

ATTENDU l'article 3.4 de *la Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon Arc-en-Ciel;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu de maintenir ouvert le pavillon Arc-en-Ciel tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le

ministère de l'Éducation, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu d'informer les élus municipaux de Sainte-Jeanne-D'Arc de cette décision et de souligner l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Il est également résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation dans deux ans, dans le cas où les prévisions actuelles de clientèle s'avéreraient confirmées.

**03-12-08-117 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2004-2005 À 2006-2007 - POUR CONSULTATION**

ATTENDU les exigences de la Loi sur l'instruction publique pour le dépôt d'un plan triennal et de destination des immeubles et de la liste des établissements de la Commission scolaire 2004-2005 à 2006-2007;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'accepter, pour fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements 2004-2005 à 2006 à 2007*.

**03-12-08-118 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2004-2005 - POUR CONSULTATION**

ATTENDU l'obligation de la Commission scolaire de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU l'obligation de consulter sur les critères d'inscription;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de soumettre à la consultation, auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, les critères d'inscription proposés au document SE-03-019-A. Le retour de consultation est attendu pour le 12 janvier 2004.

**03-12-08-119 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES - POUR CONSULTATION**

ATTENDU l'étude du dossier;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter le projet de modification de la *Répartition des services éducatifs entre les centres 2004-2005*, pour consultation auprès des organismes concernés.

**À 22 h 40, M. Raymond Joly quitte la séance.**

**03-12-08-120 HUIS CLOS**

À 22 h 40, il est proposé par M. Normand Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**03-12-08-121 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 23 h 24, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de siéger en séance publique.

**03-12-08-122 RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES**

ATTENDU le *Décret gouvernemental concernant les montants annuels maxima pouvant être accordés aux commissaires*;

ATTENDU la situation existant antérieurement à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser les pouvoirs et la durée du mandat du Comité exécutif fixés jusqu'au 22 mars 2004;

ATTENDU qu'il y a lieu de préciser les fonctions spécifiques pouvant être confiées à la vice-présidence;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'accorder, à compter du 21 novembre 2003 jusqu'au 22 mars 2004, une rémunération annuelle de 5 831,32 \$ à chaque commissaires et une rémunération totale annuelle de 20 004,19 \$ au président, étant entendu que la répartition de ces montants sera revue à la suite des décisions du Conseil concernant le mandat du Comité exécutif et les fonctions confiées à la vice-présidence.

**03-12-08-123 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE LES ALIZÉS**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU le rapport du comité de sélection et la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de nommer M<sup>me</sup> Manon Tremblay au poste de directrice de l'école les Alizés. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

**03-12-08-124 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES ÉCOLES BOIJOLI ET LA COLOMBE**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et la Colombe;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires*;

ATTENDU le rapport du comité de sélection et la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de nommer M<sup>me</sup> Christine Fortier au poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

**03-12-08-125 POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS - OUVERTURE DU POSTE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des Services éducatifs deviendra vacant à compter du 30 juin 2004;

ATTENDU la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directeur ou de directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire des Phares.

**03-12-08-126 POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste effectuée en vertu de la résolution 03-12-08-131;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines de la Commission scolaire*;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur des Services éducatifs et d'y désigner les commissaires suivants :

- ✓ M<sup>me</sup> Pauline Michaud;
- ✓ M. Alain Rioux;
- ✓ M<sup>me</sup> Gilberte Fournier;
- ✓ M. Jean-Pierre Lavoie, substitut.

**03-12-08-127 CONDOLÉANCES - FAMILLE DE JEAN-DAVID PROULX**

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu d'adresser à M<sup>me</sup> Denise Gaumond et M. Raynald Proulx, ainsi qu'aux membres de leur famille les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite du décès de leur fils, Jean-David Proulx, élève de la Commission scolaire des Phares.

**03-12-08-128 FORMATION PROFESSIONNELLE - AUTORISATION PROVISOIRE**

ATTENDU le Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission scolaire des Phares (janvier 2003);

ATTENDU les besoins exprimés par le milieu;

ATTENDU la nécessité d'offrir une formation en Réalisation d'aménagements paysager dès janvier 2004;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de demander au ministère de l'Éducation d'accorder une autorisation provisoire à la Commission scolaire des Phares pour le DEP en Réalisation d'aménagements paysagers (507199) en attendant son inscription à notre Carte de l'enseignement professionnel.

**03-12-08-129    CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU CENTRE DE FORMATION RIMOUSKI-NEIGETTE : ÉDUCATION DES ADULTES - NOMINATION (SECTEUR ORGANISME)**

ATTENDU l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de nommer membre du Conseil d'établissement au secteur organisme du Centre de formation Rimouski-Neigette (éducation des adultes) la personne suivante :

✓ M. Michel Lessard (Solidarité Jeunesse).

**03-12-08-130    AUTORISATIONS DE VOYAGES - DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-03-05.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**03-12-08-131    NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC ET D'UN SUBSTITUT**

ATTENDU les règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de nommer M. Raymond Tudeau, président, à titre de représentant au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Il est également résolu de nommer M<sup>me</sup> Pauline Michaud, vice-présidente, substitut du représentant désigné au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**03-12-08-132    NOMINATION DU COMITÉ D'EXAMEN POUR L'APPLICATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE**

ATTENDU que M. Jean-Pierre Lavoie retire sa proposition avant qu'elle ne soit soumise au vote;

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu de reporter l'étude de ce sujet à la séance extraordinaire du 15 décembre 2003.

**03-12-08-133    INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

a) Cas de personnel.

**03-12-08-134 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 23 h 40, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2003**

<b>NUMÉRO DE RÉOLUTION :</b>	<b>TITRE :</b>
03-12-08-92	Momination du président ou de la présidente de la séance
03-12-08-93	Signification de l'avis de convocation
03-12-08-94	Élection d'une présidente d'élection ou d'un président d'élection
03-12-08-95	Élection d'une ou d'un secrétaire d'élection
03-12-08-96	Élection de scrutatrices d'élection ou d'un scrutateurs d'élection
03-12-08-97	Affirmation solennelle des officières et officiers d'élection
03-12-08-98	Élection des commissaires aux postes à combler - Procédures
03-12-08-99	Élection de la présidente ou du président du Conseil des commissaires
03-12-08-100	Élection de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil des commissaires
03-12-08-101	Élection des membres du Comité exécutif et durée du mandat

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

03-12-08-102	Élection des membres du Comité exécutif - Mises en candidature
03-12-08-103	Destruction des bulletins de vote
03-12-08-104	Période réservée aux commissaires parents
03-12-08-105	Période de questions réservée au public
03-12-08-106	Adoption de l'ordre du jour
03-12-08-107	Démission de M <sup>me</sup> Noëlla Bourdages, commissaire parent
03-12-08-108	Nomination de M. Gilbert Labrie
03-12-08-109	Assermentation des commissaires parents
03-12-08-110	Assermentation des commissaires
<b>DÉCISION</b>	
03-12-08-111	Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2003 - Approbation et suivis
03-12-08-112	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 septembre 2003, tenu le 6 octobre 2003
03-12-08-113	États financiers 2002-2003 et rapport du vérificateur externe
03-12-08-114	Modifications au plan d'effectifs 2003-2004 - Personnel de soutien

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

03-12-08-115	Rapport du comité d'analyse - Pavillon du Sommet de Padoue
03-12-08-116	Rapport du comité d'analyse - Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc
03-12-08-117	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2004-2005 à 2006-2007 - Pour consultation
03-12-08-118	Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2004-2005 - Pour consultation
03-12-08-119	Répartition des services éducatifs entre les centres - Pour consultation
03-12-08-120	Huis clos
03-12-08-121	Retour en séance publique
03-12-08-122	Rémunération des commissaires
03-12-08-123	Comblement de poste de directrice ou directeur de l'école les Alizés
03-12-08-124	Comblement de poste de directrice ou directeur des écoles Boijoli et la Colombe
03-12-08-125	Poste de directrice ou directeur des Services éducatifs - Ouverture du poste
03-12-08-126	Poste de directrice ou directeur des Services éducatifs - Formation du comité de sélection

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

03-12-08-127	Condoléances - Famille de Jean-David Proulx
03-12-08-128	Formation professionnelle - Autorisation provisoire
03-12-08-129	Conseil d'établissement au centre de formation Rimouski-Neigette : éducation des adultes - Nomination (secteur organisme)
03-12-08-130	Autorisations de voyages - Directeur général
03-12-08-131	Nomination d'une représentante ou d'un représentant au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec et d'un substitut
03-12-08-132	Nomination du comité d'examen pour l'application du code de déontologie
03-12-08-133	<b>Information</b>
03-12-08-134	Levée de la séance